

18.11.2014 - 11:00 Uhr

Balance Invest Youngster d'Allianz Suisse: pour une prévoyance précoce et flexible

Wallisellen (ots) -

L'évolution démographique est déjà une réalité, y compris en Suisse et, compte tenu de la baisse du nombre de cotisants et du vieillissement de la population, les systèmes sociaux vont avoir d'importants défis à relever. La nécessité de se constituer une prévoyance vieillesse privée augmente donc à vive allure, en particulier pour les jeunes générations. Allianz Suisse a réagi en lançant Balance Invest Youngster, une solution de prévoyance souple et avantageuse qui permet aux personnes âgées de 30 ans et moins de combler leurs lacunes de prévoyance futures.

Avec Balance Invest Youngster, Allianz Suisse ajoute un nouveau segment à sa gamme de produits Balance Invest, qui est déjà un succès. Cette assurance vie de capitalisation est principalement destinée aux personnes de 30 ans et moins qui souhaitent poser suffisamment tôt les jalons d'une retraite sans souci. Elle leur permettant de prendre de premières dispositions pour leur prévoyance privée à partir de 100 francs par mois seulement, elle s'adapte parfaitement aux besoins individuels et aux possibilités financières de ces clients. «Il n'est jamais trop tôt pour penser à sa prévoyance vieillesse privée, explique Rudolf Alves, responsable Vie et Hypothèques d'Allianz Suisse. On peut d'ores et déjà prévoir que les jeunes générations doivent s'attendre à toucher des rentes de l'État plus basses qu'avant.» Pour maintenir son niveau de vie habituel à la retraite, chacun devrait donc, dès son entrée dans la vie professionnelle, se préoccuper de son budget et des possibilités de combler les lacunes financières qu'il risque d'avoir à supporter. Balance Invest Youngster offre des solutions en la matière aussi bien aux clients qui privilégient la sécurité qu'à ceux qui recherchent le rendement. Le risque d'une incapacité de gain due à une invalidité peut également être couvert par la conclusion à titre complémentaire d'une assurance en cas d'incapacité de gain.

Un produit en phase avec son temps

En optant pour Balance Invest Youngster, les clients peuvent choisir le montant du capital garanti en cas de vie (à l'échéance du contrat) dans une fourchette allant de 85% à 105%, en fonction de leur propension au risque. Ils profitent de l'évolution du cours des marchés des actions grâce à l'investissement orienté sur le rendement. Il est également possible d'accroître le capital garanti en cas de vie en procédant ponctuellement à des transferts. Grâce à Balance Invest Youngster, les clients peuvent, dès leur jeunesse, trouver le juste équilibre entre sécurité, flexibilité et opportunités de rendement. «Avec ce nouveau produit, nous disposons pour ce segment cible d'une solution de prévoyance parfaitement en phase avec son temps», affirme Rudolf Alves avec conviction.

Contact:

Hans-Peter Nehmer
Téléphone: 058 358 88 01
hanspeter.nehmer@allianz.ch

Bernd de Wall
Téléphone: 058 358 84 14
bernd.dewall@allianz.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100764695> abgerufen werden.